

L'évaluation des films produits durant la période 2004-2007

La période entre 2004 et 2007 marque la fin de la période du gouvernement socialiste et aussi la fin de sa popularité. L'arrivée du technocrate Driss Jettou en 2002 suivi par l'élection d'Allal EL Fassi (du Parti Istiqlal, sans aucune tendance idéologique à part sa fidélité à la monarchie) a mené vers des choix de composition de la commission du fond d'aide permettant l'existence d'un certain nombre de films cinématographiques au Maroc. En effet, les politiciens de cette période étaient conscients des enjeux d'ouverture politique et de liberté d'expression auquel les citoyens aspiraient. La volonté du monarque à donner une image d'une nouvelle ère de démocratie qui règne au Maroc oblige les décideurs à favoriser des films parlant des différentes vérités politiques actuelles ou passées même les points les plus noires de l'histoire. Pour ce, les membres des commissions durant cette période sont majoritairement des socialistes ou des personnes ayant fait partie des mouvements bannis auparavant ou même emprisonné suite à des arrestations politiques. Ils ont choisis un certains nombres de films qui ont plutôt tendance à illustrer ce vécu, et cette période-là de l'histoire du Maroc. Quels sont ces films ? Et quelle réussite au guichet ont-ils pu avoir ? Quels facteurs intrinsèques ou extrinsèques ont-ils pu permettre ces résultats au guichet ? Et quelles compositions financières étaient derrière leurs productions ?

A. De 2004 à 2005

1) Rappel du contexte politique

Durant cette période, les Marocains avaient élu le parti socialiste l'USFP (parti de l'extrême gauche) en tête de liste, suivi par le parti Al Istiqlal (parti de droite pendant des décennies). Par conséquent, et vu la situation économique très difficile du pays, le roi nomme M. Driss Jettou, un technocrate, pour remédier à cette situation économique (voir 2002-2004, Contexte politique). Driss Jettou, compose un gouvernement de coalition nationale avec M. Nabil Benabdellah, un militant du MPS (parti du milieu), ministre de la Communication. M. Nour-Eddine Sail a été nommé directeur du centre cinématographique national afin de faire émerger cette industrie.

Après l'adoption de la réglementation du partenariat public-privé appliqué à la production cinématographique, son application nécessite la constitution d'une commission indépendante pour évaluer et choisir les films qui obtiendront l'avance sur recettes. Les membres de cette commission sont choisis par le ministre de la Communication en concertation avec le directeur

du CCM. Il est important de mentionner que la constitution de la commission du fonds détermine les choix des films qui auront l'avance sur recettes.

2) Membres de la commission du fonds d'aide de 2004 à 2005

La commission du fonds d'aide est constituée de quatre membres représentant des organismes de tutelle et de sept membres qui viennent du monde de l'art, du cinéma, de la sociologie, de la philosophie, et des sciences humaines. Les membres représentant des organismes de tutelle dans cette commission sont :

- Amina Talhimet, représentante du ministère de la Communication ;
- Driss Mniakh, représentant du ministère des Finances ;
- Mustapha Stitou, représentant du CCM ;
- Hicham Snoussi.

Les membres du monde de l'art et de la culture sont : Abdellatif Laabi ; Soumeya Noaman Guessous ; Abdelfettah Kilito ; Khalil Alami Idrissi ; Abdellah Rmili ; Larbi Jaidi ; Mohamed Layadi. Voici leur courte biographie afin de comprendre la tendance des votes envers des thèmes précis, des genres et des productions plutôt que d'autres.

-Le président Abdellatif Laabi. Ce grand écrivain et poète francophone ayant reçu le prix Goncourt de la poésie le 1^{er} décembre 2009, et le Grand Prix de la Francophonie de l'Académie française en 2011, est né en 1942 à Fez. Il est aussi un grand militant d'extrême gauche, d'abord auprès du Parti pour la libération et le socialisme, et ensuite en tant que fondateur du mouvement Ila Al Amam en 1970. À cette date, il créa la revue *Souffles et Anfass* dont la ligne éditoriale a principalement concerné la propagande des principes fondamentaux du mouvement révolutionnaire Ila Al Amam. En 1972, il est arrêté et condamné à dix ans de prison, dont il ressort en 1980, puis part en France en 1985 où il développe des œuvres artistiques touchant tous les genres littéraires (roman, poésie, théâtre, essai, livre pour enfants)⁴⁶.

-Hicham Snoussi, Directeur Général du Groupe de presse écrite Maroc Soir⁴⁷.

-Soumeya Noaman Guessous, sociologue et auteur de plusieurs livres et de recherches sur la condition féminine au Maroc. Elle figure parmi les initiateurs de la campagne nationale de 2001 pour le droit à la nationalité marocaine des enfants de mères marocaines. En 2007, le nouveau code de la femme autorise à la femme marocaine de transmettre la nationalité à ses

⁴⁶ Abdellatif Laabi l'écrivain, « biographie », www.laabi.net/biographie, consulté le 13 décembre 2017.

⁴⁷ « Mutation en douceur », Maroc Hebdo, www.maghress.com, consulté le 28/12/2018.

enfants. Enseignante à la faculté de l'université Hassan II de Casablanca, ce docteur de l'université Paris VIII a écrit :

- *Au-delà de toute pudeur : la sexualité féminine au Maroc*, Casablanca : Eddif, 10^e édition, 1997 ;
- *Printemps et automne sexuels : puberté, ménopause, andropause au Maroc*, 2000 ;
- Avec Chakib Guessous, *Grossesses de la honte : étude sur les filles-mères et leurs enfants au Maroc*, 2011 ;
- *Nous les femmes, vous les hommes*, 2013 ;
- *Les femmes dans le Maroc d'hier et d'aujourd'hui*, 2016⁴⁸.

-Amina Talhimet. Représentante du ministère de la Communication.

-Abdelfattah Kilito, né le 10 avril 1945 à Rabat, est un universitaire et un écrivain marocain. Spécialiste des littératures arabes anciennes, professeur à la faculté de Lettres de Rabat (université Mohammed V), il a aussi enseigné à Paris, Princeton et Harvard. Voici quelles sont ses publications :

- *Les Séances : récits et codes culturels chez Hamadhânî et Harîrî* (Sindbad, 1983) ;
- *L'Auteur et ses doubles : essai sur la culture arabe classique* (Le Seuil, 1985) ;
- *L'Œil et l'Aiguille : essai sur Les mille et une nuits* (La Découverte, 1992) ;
- *La Querelle des images : roman* (Eddif, Casablanca, 1995) ;
- *En quête* (nouvelles, Fata Morgana, 1999) ;
- *Les Mille et Une Nuits : du texte au mythe*, actes du colloque international de littérature comparée, Rabat, les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 2002 (coord. Jean-Luc Joly et Abdelfattah Kilito), Faculté des Lettres et Sciences humaines, Rabat, 2005 ;
- *Tu ne parleras pas ma langue* (essai traduit de l'arabe par Francis Gouin, Actes Sud-Sindbad, 2008) ;
- *Les Arabes et l'art du récit : une étrange familiarité* (Sindbad-Actes Sud, 2008) ;
- *Dites-moi le songe* (Sindbad-Actes Sud, 2010) ;
- *Je parle toutes les langues, mais en arabe* (Sindbad-Actes Sud, 2013)⁴⁹.

⁴⁸ Biographie de Soumaya Naamane Guessous, https://fr.wikipedia.org/wiki/Soumaya_Naamane_Guessous, consulté le 13 décembre 2017.

⁴⁹ Abdelfattah Kilito, https://fr.wikipedia.org/wiki/Abdelfattah_Kilito, consulté le 13 décembre 2017.

-Khalil Alami Idrissi. Journaliste de formation, il est directeur de la MAP (Maghreb Presse).

-Abdellah Rmili. Directeur de photographie du centre cinématographique national. Lauréat de l'IDHEC (actuellement la FEMIS), il a intégré le CCM en 1964, en tant que monteur et réalisateur de plusieurs films de cinéma et de télévision. Il a occupé ensuite plusieurs postes à responsabilité comme chef de service des actualités, chef de la division technique, et chef du département cinéma, avant d'être le secrétaire général du CCM jusqu'en 1996⁵⁰.

-Larbi Jaidi. Économiste émérite, membre du Conseil national de l'USFP (parti socialiste), est un ancien éminent dirigeant de la Jeunesse Ittihadie⁵¹.

-Mohamed Layadi, né le 17 avril 1973, est le propriétaire de la salle de cinéma *Le Colisée*, la salle la plus cotée durant les années quatre-vingt-dix et le début des années 2000. Son entreprise d'exploitation et de distribution s'appelle l'entreprise Layadi Mohamed et a été créée en 2004⁵².

-Mustapha Stitou est né le 1^{er} janvier 1965. Il a occupé le poste de secrétaire général du CCM, et il a également été représentant du CCM auprès des commissions du fonds d'aide⁵³.

-Driss Mniakh. Contrôleur d'État au ministère des Finances.

En plus des représentants de ministère, et plus particulièrement du ministère de la communication et celui du CCM, un fonctionnaire du CCM a fait partie de cette commission, aussi bien qu'un exploitant. Vu l'interaction importante que ces personnes-là auraient dans leur travail avec le directeur du centre cinématographique marocain, ils pourraient être facilement influençable par ses opinions. Aussi, le gouvernement a tenu à démontrer son engagement à donner une image de plus d'ouverture politique afin de faire face aux erreurs du passé et de permettre plus de liberté d'expression. Pour ce faire, Abdellatif Laâbi s'est vu confié la présidence de la commission avec Abdelfettah Kilito et Larbi Jaidi en tant que membres. Afin de permettre plus de contrôle sur les films choisis, il était impératif d'avoir le Directeur de la Map membre de cette commission. La présence de Soumeya Noaman Guessous est également utilisée pour avoir un effet tampon devant Laâbi et Kilito et Jaidi.

⁵⁰ CINÉ STAR, « Décès du cinéaste marocain Abdellah Rmili », http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=51395&date_ar=2016-5-16%2021:49:00, consulté le 13 décembre 2017.

⁵¹ « Prompt rétablissement à Larbi Jaidi », *Libération* le 20 avril 2011.

⁵² Mohamed Layadi, « Mohamed Layadi » <https://dirigeants.bfmtv.com/Mohamed-LAYADI-3664134/>, consulté le 13 décembre 2017.

⁵³ Mustapha Stitou, interview du 31 juillet 2017.

3) Les films

Tout d'abord, il est important de noter qu'une fois la loi votée, son application ne s'effectue concrètement qu'après quelques mois. À partir de 2004, la commission se tiendra de manière régulière pour décider des films dont le CCM sera partenaire de production, mais dont la sortie publique ne se fera qu'à partir d'au moins un an et demi, ce qui est le cycle moyen de la production d'un long-métrage.

En 2004, la commission du fonds d'aide a reçu 25 projets de longs-métrages pour candidature à l'avance sur recettes avant production, neuf projets ont obtenu ce partenariat.

En 2005, le secrétariat du fonds d'aide a reçu 32 projets de longs-métrages candidatant à l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production nationale. Parmi les 32, douze ont été sélectionnés par la commission pour recevoir l'avance sur recettes.

Sur les deux ans, 21 projets ont obtenu l'avance sur recettes, parmi eux trois ont été annulés.

Dans cette section, les films sont présentés, aussi bien qu'un rapport de la synthèse globale de l'analyse des films. Une analyse SWOT plus détaillée concernant chacun des films est présente en Partie IV.

a) Les films bénéficiant de l'avance sur recettes en 2004 et 2005

J'ai vu tuer Ben Barka (de Serge Le Péron et Said Smihi). Il s'agit d'un drame politique mettant l'accent sur un point noir de l'histoire du Maroc qui est la disparition de Mehdi Ben Barka.

Ici et là (de Mohamed Ismail). Un film sur le retour au Maroc de deux immigrés de deux générations différentes : père et fils.

Tissé de main et d'étoffe (d'Omar Chraïbi) parle de la découverte de la vie en ville par un jeune marionnettiste de village.

Kanyamakan (de Said C. Naciri) ; Après le braquage d'une banque, un jeune de la ville va vivre au village.

Deux femmes sur la route (de Farida Bourquia) ; L'amitié qui relie deux femmes sur la route, victimes des deux plus grands fléaux de la ville de Tanger : le trafic de drogue et l'immigration clandestine.

La beauté éparpillée (de Lahcen Zinoun) ; Une femme enlevée, vendue en tant qu'esclave à un maître de musique.

Wake-up Morocco (de Narjiss Nejjar) ; La vie d'un vieux footballeur à Casablanca.

What a Wonderful World (de Faouzi Bensaidi) ; Une relation d'amour entre un tueur à gages et une prostituée.

Elle est diabétique et hypertendue, et elle refuse de crever ; C'est une comédie culte de l'époque, qui fait suite à une première partie qui a déjà été une grande réussite de Hakim Noury, parvenant à s'introduire dans la culture marocaine par ces films. Dans cette deuxième partie, Hakim Noury parle du développement de l'histoire d'un gendre avec sa belle-mère d'un côté, et avec sa maîtresse de l'autre. Le film prit rapidement sa place au top du box-office, aussi bien dans la culture marocaine comme slogan traitant les belles-mères collantes et terrorisant leurs gendres.

Abdou chez les Almohades (de Said Naciri). Une comédie parlant de l'histoire d'un jeune homme qui fait un voyage dans le temps pour se retrouver dans la civilisation almohade.

Où vas-tu Moshé ? (d'Hassan Benjelloune). Un film qui a beaucoup fait parler de sa problématique dans différents milieux politiques, religieux et sociaux au Maroc. Un film traitant de l'exode des juifs marocains vers Israël, Amenant la question au cœur du débat : Quels efforts ont fait l'État marocain et la société marocaine pour garder les concitoyens marocains de confession juive dans le pays. L'histoire du film ne manque pas de piment, de sensualité et d'émotion.

Les Jardins de Samira (de Latif Lahlou). Ce film a choqué une grande partie de la population marocaine, encore conservatrice, parce qu'il traite de plusieurs tabous de la société marocaine, notamment la masturbation féminine et l'adultère. Un film qui trouble les mœurs et ouvre une discussion sur le non-dit d'une réalité de plusieurs jeunes femmes mariées à des hommes qui sont beaucoup plus âgés qu'elles. Un long film dans lequel le réalisateur invite le spectateur à explorer les jardins secrets de la vie intime de Samira, son personnage principal.

Les Anges de Satan : (d'Ahmed Boulane) Ce film a suscité une grande polémique au Maroc entre les conservateurs et les libéraux. Il parle d'un mouvement appelé « satanique », dans lequel plusieurs jeunes se sont aventurés. En effet, plusieurs adolescents et très jeunes durant le début des années 2000 s'aventuraient dans ce mouvement en ayant des pratiques irrationnelles et incompréhensibles dans des lieux publics, comme arracher des membres et des têtes d'animaux en bord de plage ou dans des cimetières, et autres. Plusieurs de ces groupes se rassemblent pour fumer ou consommer des drogues en écoutant du hard-rock. L'arrestation de 14 jeunes a été l'une des actions prises par les autorités publiques contre ce mouvement. Ces jeunes ont été condamnés. Le réalisateur de ce film vient parler de cette période-là au Maroc.

Number One (de Zakia Tahiri). Cette production est une comédie mettant l'accent sur le mouvement d'une société qui reste déchirée entre des pensées traditionnelles concernant la place de la femme et un mode de vie moderne. Une comédie qui vient suivre ces hommes qui n'adhèrent pas vraiment au nouveau code de la famille respectant les droits de la femme, appelé « Moudouwana », mais auquel leur mode de vie moderne les contraint de faire semblant.

Kherboucha (de Hamid Zoughi). Ce film raconte une histoire fictive se produisant dans la fin du XIX^e siècle, parlant d'un caïd dictateur d'une tribu à Abda (une région du Maroc), qui s'empare d'une belle chanteuse de la tribu voisine. Ne lui cédant pas, elle finit par mourir.

Amours voilés (d'Aziz Salmi). Ce film est une histoire d'amour entre une femme médecin « voilée » et un homme mature. Le film touche le côté rebelle d'une femme dite « de bonne famille », intellectuelle et pieuse, et qui, malgré son affirmation sociale, va s'incliner devant ses propres désirs et succomber au péché de l'amour.

Casanegra (de Nour-Eddine Lakhmari). Un film qui a explosé le box-office marocain en 2008, et pris une grande place dans le débat social, dans la presse et s'est même introduit dans la culture marocaine en l'ouvrant vers un visage noir de la ville de Casablanca. Un film bouleversant parlant d'une dure réalité de la ville de Casablanca du point de vue de deux jeunes adolescents. Une réalité de vie parlant de la pauvreté, de l'emploi des enfants, des problèmes sociaux reliés à cette situation, qui rendent le vécu des jeunes dans ce milieu excessivement dur. Des thèmes qui ont gagné l'empathie de la société marocaine, ce qui expliquerait le nombre d'entrées en salles et la popularité gagnée par ce film. Un grand-angle sur la situation des jeunes qui se trouvent perdus devant tous les fléaux dans cette ville.

Islamour (de Saad Chraïbi). Il parle du retour au pays d'une famille maroco-américaine, mettant en exergue le regard occidental sur la culture arabo-musulmane entre modernité et traditions, vu par deux générations, père et fils.

La Légende d'Arhaz. Il a été présenté à la commission du fonds de soutien à la production cinématographique par la société de production Ali'n Production, le film de Nabyl Ayouch a bénéficié d'une avance sur recettes de 2,8 millions de dirhams, mais ce projet n'a jamais vu le jour. Il a été annulé par Nabyl Ayouch (réalisateur et producteur du film) pour fonds insuffisants.

b) L'analyse des films produits par le modèle PPP par cette commission

1. Les facteurs intrinsèques

Les genres varient entre le drame, le politique, la comédie, le thriller, le romantique, l'historique, le biographique. Le genre politique était présent avec deux films *J'ai vu tuer Ben Barka* et *Où vas-tu Moshé ?* D'autres films, qui étaient d'un genre différent, avaient une forte tendance vers le politique et le social. *Les Anges de Satan*, *Wake-up tomorrow* et *Casanegra* traitent la situation sociale et politique du Maroc. Trois films sont du genre drame : *Tissé de main et d'étoffe*, *Ici et là*, *Les Jardins de Samira*. Cinq films sont des comédies : *Elle est hypertendue et diabétique...*, *Kanyamakan*, *Number one*, *Deux femmes sur la route*, *Abdou chez les Almohades*. Le genre romantique a aussi sa part dans cette sélection grâce au film *Amours voilés*. Le thriller est aussi présent par *Casanegra* et *What a Wonderful World*, aussi bien que le genre biographique avec *Wake-up Morocco*. Le genre historique est également présent grâce à *La Beauté éparpillée* et *Islamour*.

Concernant les scénarios de ces films, tous respectent parfaitement les normes de McKee comme décrit dans son livre *The Story*. Ils contiennent par conséquent des climax avec des dénouements respectant la bible des personnages, des variations dans le rythme auquel avance le développement de l'histoire. Pour *Les jardins de Samira*, bien qu'il s'agisse d'un scénario suivant ce modèle classique d'écriture, le rythme du développement de l'histoire et les climax ont été déterminés sans adhérer aux exigences de McKee (dans le nombre de climax et le rythme de l'histoire).

Quinze films ayant bénéficié de l'avance sur recettes ont eu des Têtes d'affiche au casting. *J'ai vu tuer Ben Barka* et *Casanegra* ont eu des acteurs qui ont eu quelques apparitions même s'ils ne sont pas encore, au moment de la sortie du film, des têtes d'affiche. Dans des rôles moins importants, *Casanegra* a eu des têtes d'affiche ce qui aurait compensé l'absence de vedettes dans les premiers rôles.

Sur le plan technique, les films marocains sont obligés de s'incliner devant les exigences du CCM dans le recrutement des chefs de poste, obligatoirement détenteurs de cartes professionnelles, afin d'avoir l'autorisation de tournage. Ces exigences du CCM font augmenter la qualité technique du film et pousse vers sa réussite technique. Les compétences de plusieurs chefs de poste font améliorer les prestations techniques pour ne plus avoir la réussite comme objectif mais plutôt une performance de hauts talents dans l'ambiance sonore et dans l'image et les lumières et les cadres pris pour illustrer chaque moment de chaque séquence du film. À

la tête des films ayant eu ce niveau de qualité technique se présente *Casanegra*, et puis *Où vas-tu Moshé ?*

La majorité des films ayant obtenu l'avance sur recettes durant ces deux ans parlent de thèmes qui font l'actualité au Maroc, à l'exception des films *Ici et là* et *Les Anges de Satan*.

Tableau 1 : synthèse des facteurs intrinsèques des films bénéficiant de l'AVR en 2004-2005.⁵⁴

Année du fonds d'aide	Année de sortie	Titre	Genre	Thème	Histoire	Casting	Technique
2004	2004	<i>Ici et là</i>	Drame	Négatif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2007	<i>Tissé de Main et d'Etoffe</i>	Drame	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2004	<i>J'ai vu tuer Ben Barka</i>	Politique	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs avec quelques parutions	Hauts Talents
2005	2007	<i>Ou vas-tu Moshé ?</i>	Politique	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2005	<i>Elle est hypertendu et diabétique...</i>	Comédie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2013	<i>Kanyamakan</i>	Comédie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2006	<i>What a wonderful world</i>	Thriller	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2005	2007	<i>Les anges de satan</i>	Historique	Négatif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2005	2007	<i>Les jardins de Samira</i>	Drame	Positif	Simple	Têtes d'affiches	Réussi
2005	2007	<i>Kherboucha</i>	Historique	Positif	Normes Mc Kee	Jeunes peu connus	Hauts Talents
2004	2006	<i>Wake up Morocco</i>	Biographie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2004	2007	<i>La beauté éparpillée</i>	Historique	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2005	2008	<i>Islamour</i>	Historique	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2005	2008	<i>Number one</i>	Comédie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2004	2007	<i>Deux femmes sur la route</i>	Comédie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2005	2006	<i>Abdou chez les Almohades</i>	Comédie	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Hauts Talents
2005	2008	<i>Casanegra</i>	Thriller	Positif	Normes Mc Kee	Acteurs avec quelques parutions	Hauts Talents
2005	2008	<i>Amours voilés</i>	Romantique	Positif	Normes Mc Kee	Têtes d'affiches	Réussi
2005	Annulé	<i>La légende d'Arhaz</i>					
2005	Annulé	<i>Les larmes d'argent</i>					
2005	Annulé	<i>Retour à Fes</i>					

⁵⁴ Le changement des couleurs des cases est fait essentiellement pour remarquer des variations d'une année d'octroi du fonds à l'autre, mais aussi pour faire remarquer des changements concernant d'autres données comme le modèle d'écriture de l'histoire dans ce tableau, ou bien les variations dans le casting.

2. Les facteurs extrinsèques

Parmi les films qui ont eu l'avance sur recettes, trois ont eu des litiges importants : *J'ai vu tuer Ben Barka*, *Où vas-tu Moshé ?*, *La beauté éparpillée*. *J'ai vu tuer Ben Barka* a eu un litige entre les deux réalisateurs. Sur l'affiche marocaine, seul le réalisateur marocain est mentionné, et sur les affiches internationales, seul le nom du réalisateur français est présent. *Où vas-tu Moshé ?* est un film qui a bénéficié d'une vente internationale. La société de production n'arrive pas à suivre l'état des ventes du distributeur international pour en déduire la part marocaine. *La beauté éparpillée* a eu des moments un peu difficiles au tournage vu le retard de la quatrième tranche, ce qui a provoqué l'interruption du tournage pendant un certain temps.

Cinq films parmi ceux qui ont eu l'avance sur recettes ont été doublés en une langue étrangère. Il s'agit des films *Casanegra*, *Number One*, *Wake-up Morocco*, *Où vas-tu Moshé ?*, *J'ai vu tuer Ben Barka*. Il est important de noter que ces films ont eu également des distributeurs internationaux.

Tous les films ont été piratés à l'exception de *Casanegra*, *Number one*, *Amours voilés*, *Les Jardins de Samira*. Ils ont été mis gratuitement en ligne.

La presse marocaine a manqué de marquer la sortie des films : *Deux femmes sur la route*, *Abdou chez les Almohades*, *La Beauté éparpillée*, *Kanyamakan*, *Elle est diabétique hypertendue...* *J'ai vu tuer Ben Barka*, *Tissé de main et d'étoffe* et *Ici et là*. La télévision n'a préacheté que huit films, et par conséquent seuls ces huit films ont bénéficié de spots publicitaires à la télévision marocaine. La présence d'affiches dans les avenues des villes est une tradition pratiquée pour toutes les sorties de films à l'exception de *Ici et là*, *Tissé de main et d'étoffe*, *Elle est hypertendue et diabétique* et *Islamour*.

Tableau 2 : Synthèse des facteurs extrinsèques des films bénéficiant AVR en 2004-2005.

Année du fonds d'aide	Année de sortie	Titre	Litige	Doublage	Com. presse	Com. TV	Com. affiches	Com.	Piratage
2004	2004	<i>Ici et là</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2004	2007	<i>Tissé de Main et d'Etoffe</i>	NON	NON	NON	NON	NON	4	OUI
2004	2004	<i>J'ai vu tuer Ben Barka</i>	OUI	OUI	NON	NON	OUI	3	OUI
2005	2007	<i>Ou vas-tu Moshé ?</i>	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	2	OUI
2004	2005	<i>Elle est hypertendu et diabétique...</i>	NON	NON	OUI	NON	NON	2	OUI
2004	2013	<i>Kanyamakan</i>	NON	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2004	2006	<i>What a wonderful world</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	3	OUI
2005	2007	<i>Les anges de satan</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	2	OUI
2005	2007	<i>Les jardins de Samira</i>	NON	NON	NON	OUI	OUI	2	NON
2005	2007	<i>Kherboucha</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	OUI
2004	2006	<i>Wake up Morocco</i>	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	2	OUI
2004	2007	<i>La beauté éparpillée</i>	OUI	NON	NON	NON	OUI	3	OUI
2005	2008	<i>Islamour</i>	NON	NON	NON	OUI	NON	3	OUI
2005	2008	<i>Number one</i>	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	1	NON
2004	2007	<i>Deux femmes sur la route</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	1	OUI
2005	2006	<i>Abdou chez les Almohades</i>	NON	NON	OUI	NON	OUI	1	OUI
2005	2008	<i>Casa negra</i>	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	1	NON
2005	2008	<i>Amours voilés</i>	NON	NON	OUI	OUI	OUI	1	NON
2005	Annulé	<i>La légende d'Arhaz</i>							
2005	Annulé	<i>Les larmes d'argent</i>							
2005	Annulé	<i>Retour à Fes</i>							

3. Facteurs financiers de production

Tous les films étudiés ont bénéficié de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique marocaine.

Tous les films ont été préachetés par la télévision nationale⁵⁵ à l'exception d'*Ici et là*, *Tissé de main et d'étoffe*, *J'ai vu tuer Ben Barka*, et *Où vas-tu Moshé ?*, *Les Anges de Satan*, *Les Jardins de Samira*, *Islamour*. Le cahier de charge de la SNRT⁵⁶ oblige l'implication de la chaîne de télévision nationale dans la production cinématographique en préachétant les films ayant bénéficié de l'avance sur recettes du fonds de soutien à la production cinématographique nationale. La chaîne procède néanmoins à une sélection des films cinématographiques qu'elle préachète, afin de respecter les critères de base de la HACA⁵⁷. Un produit audiovisuel doit suivre ces critères pour être autorisé à passer à la télévision marocaine comme : l'absence de pratiques sexuelles dans la thématique centrale d'un film⁵⁸, ne pas rentrer dans des polémiques religieuses ou critiques de religions⁵⁹, et finalement ne pas parler de polémiques politiques⁶⁰.

Tous les films qui ont bénéficié de l'avance sur recettes ont eu une sortie nationale.

Parmi les dix-huit films qui ont eu l'avance sur recettes, cinq ont eu des fonds internationaux : *J'ai vu tuer Ben Barka*, *Où vas-tu Moshé ?* *What a wonderful world*, *Number One*, *Casanegra*. De ces dix-huit films, six ont eu une sortie en dehors du territoire marocain : *J'ai vu tuer Ben Barka*, *Où vas-tu Moshé ?* *What a wonderful world*, *Number One*, *Casanegra* et *Wake-up Morocco* ; et quatre ont eu des diffuseurs étrangers selon la confirmation de leurs réalisateurs : *Wake-up Morocco*, *Number One*, *What a wonderful World* et *Kanyamakan*. Aucun des films ayant bénéficié de l'avance sur recettes durant cette période n'est sorti en ligne.

⁵⁵ Première chaîne étatique, ou La Deuxième chaîne 2M semi-étatique.

⁵⁶ Société nationale de Radiotélévision.

⁵⁷ Haute autorité de contrôle de l'audiovisuel.

⁵⁸ L'exemple le plus marquant serait le film : *Les Jardins de Samira*.

⁵⁹ Tel est le cas des films *Les Anges de Satan*, *Islamour* et *Où vas-tu Moshé ?*

⁶⁰ Tel est le cas du film *J'ai vu tuer Ben Barka*.

Tableau 3 : synthèse des facteurs financiers de production des films bénéficiant de l'AVR en 2004-2005.

Année Fonds aide	Année	Titre	Av. recettes CCM	Achat télé	Fonds inter.	Distri. nationale	Distri étranger	Vente diffuseurs inter	Vente en ligne
2004	2004	<i>Ici et là</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2004	2007	<i>Tissé de Main et d'Etoffe</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2004	2004	<i>J'ai vu tuer Ben Barka</i>	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2005	2007	<i>Ou vas-tu Moshé ?</i>	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
2004	2005	<i>Elle est hypertendu et diabétique...</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2004	2013	<i>Kanyamakan</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
2004	2006	<i>What a wonderful world</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
2005	2007	<i>Les anges de satan</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2007	<i>Les jardins de Samira</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2007	<i>Kherboucha</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2004	2006	<i>Wake up Morocco</i>	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON
2004	2007	<i>La beauté éparpillée</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2008	<i>Islamour</i>	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2008	<i>Number one</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
2004	2007	<i>Deux femmes sur la route</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2006	<i>Abdou chez les Almohades</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	2008	<i>Casa negra</i>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2005	2008	<i>Amours voilés</i>	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON
2005	Annulé	<i>La légende d'Arhaz</i>							
2005	Annulé	<i>Les larmes d'argent</i>							
2005	Annulé	<i>Retour a Fes</i>							

4. *Les calculs financiers*

Le montant de l'avance sur recettes cette année-là a commencé à partir de 2 millions de dirhams dont ont bénéficié *Les Anges de Satan* et *Amours voilés*, jusqu'à 4 millions de dirhams dont a bénéficié *What a Wonderful World*. Deux films ont eu 3 millions de dirhams : *Où vas-tu Moshé ?* et *Kherboucha*. Et deux films ont eu 3,2 millions de dirhams, il s'agit des films *Wake-up Morocco* et *Abdou chez les Almohades*.

Tous les films ayant bénéficié de l'avance sur recettes durant ces deux ans ont eu toutes les tranches débloquées par le service de gestion du fonds de soutien à la production cinématographique.

Quatre films ont eu un nombre d'entrées très faible, moins de mille entrées. Il s'agit des films : *Ici et là*, *Tissé de main et d'étoffe*, *J'ai vu tuer Ben Barka* et *Elle est diabétique et hypertendue...*

Quatre autres films ont eu un nombre d'entrées faible ne dépassant pas les dix mille. Il s'agit des films *What a Wonderful World*, *Les Anges de Satan*, et *Kherboucha*.

Trois films ont eu au-delà de cent mille entrées. Il s'agit d'*Amours voilés* avec 179 341 entrées, *Abdou chez les Almohades* avec 148 262 entrées, et *Casanegra* avec 214 473 entrées.

Ces trois films ont eu un ratio positif calculant le retour financier du montant débloqué de l'avance sur recettes sur la chaîne industrielle cinématographique. Pour *Abdou chez les Almohades*, sur les 3,7 de millions de dirhams débloqués, le film a eu 3 533 792 de dirhams de recettes en salles. Concernant *Casanegra*, le film a eu un montant d'avance sur recettes de 2,4 millions de dirhams et un montant de 5 630 504 de dirhams de recettes de sortie en salles. Pour le film *Amours voilés*, il a eu 5 009 223 dirhams de recettes de sortie en salles, sachant que le montant investi dans le PPP était de 2 millions de dirhams.

Tableau 4 : synthèse des calculs financiers des films bénéficiant de l'AVR en 2004-2005.

Année Fonds aide	Année	Titre	Avance sur recettes	Reliquat	Tranches débloquées	Entrées	Recettes	Ratio	Part producteur et ayants droit
2004	2004	<i>Ici et là</i>	3,6	0	3,6	672	6434	-1	1286,8
2004	2007	<i>Tissé de Main et d'Etoffe</i>	3,5	0	3,5	275	8712	-1	1742,4
2004	2004	<i>J'ai vu tuer Benbarka</i>	2,5	0	2,5	390	6434	-1	1286,8
2005	2007	<i>Ou vas-tu moshé ?</i>	3	0	3	15909	360701	-1	72140,2
2004	2005	<i>Elle est hypertendu et diabétique...</i>	2,5	0	2,5	852	11679	-1	2335,8
2004	2013	<i>Kanyamakan</i>	3,7	0	3,7	23 643	931650	-1	186330
2004	2006	<i>What a wonderful world</i>	4	0	4	9822	165622	-1	33124,4
2005	2007	<i>Les anges de satan</i>	2	0	2	1957	21967	-0,99	4393,4
2005	2007	<i>Les jardins de Samira</i>	2,2	0	2	37721	956280	-0,97	191256
2005	2007	<i>Kherboucha</i>	3	0	3	9191	261566	-0,91	52313,2
2004	2006	<i>Wake up Morocco</i>	3,2	0	3,2	15780	373972	-0,88	74794,4
2004	2007	<i>La beauté éparpillée</i>	3,5	0	3,5	19549	445408	-0,87	89081,6
2005	2008	<i>Islamour</i>	2,1	0	2,1	12693	302234	-0,85	60446,8
2005	2008	<i>Number one</i>	2,5	0	2,5	31428	727423	-0,71	145484,6
2004	2007	<i>Deux femmes sur la route</i>	2,5	0	2,5	37857	999012	-0,6	199802,4
2005	2006	<i>Abdou chez les Almohades</i>	3,2	0	3,2	148262	3533792	0,1	706758,4
2005	2008	<i>Casanegra</i>	2,4	0	2,4	214473	5630504	1,35	1126100,8
2005	2008	<i>Amours voilés</i>	2	0	2	179341	5009223	1,50	1001844,6
2005	Annulé	<i>La légende d'Arhaz</i>							0
2005	Annulé	<i>Les larmes d'argent</i>							0
2005	Annulé	<i>Retour a Fes</i>							0

c) Les films annulés

Les Larmes d'argent : un film qui n'a jamais vu le jour. Ce projet de film de Mourad Boussif a bénéficié d'une avance sur recettes de trois millions de dirhams, mais il a été privé des troisième et quatrième tranches. La troisième est débloquée avant la fin du tournage, en présentant les justificatifs des dépenses lors du tournage des deuxième et première tranches. Quant à la quatrième tranche, elle est débloquée après visionnage du film fini.

Retour à Fès : un projet de film qui a bénéficié de l'avance sur recettes de 2,9 millions de dirhams. Ce film n'a pas été fait à cause du décès du réalisateur. N'ayant pas la possibilité de chercher un autre réalisateur pour le film, sachant que le fonds est octroyé à la société de production MPROD sur la base d'un scénario avec son réalisateur Idriss Karim, le film a été annulé.

La Légende d'Arhaz : présenté à la commission du fond de soutien à la production cinématographique par la boîte de production Ali'n Production, le film de Nabyl Ayouch a bénéficié d'une avance sur recettes de 2.8 millions de dirhams, mais ce projet n'a jamais vu le jour. Il a été annulé par Nabyl Ayouch (Réalisateur et producteur du film) pour fonds insuffisants.

d) Bilan des résultats de cette commission 2004-2005

Après deux ans de travail d'une commission à laquelle a été confiée la sélection de projets de films cinématographiques marocains dans lesquels l'État, à travers le centre cinématographique marocain, a participé à produire des films marocains, il est nécessaire de faire un récapitulatif, une synthèse des résultats de ces deux ans. Il s'agit de les lire sous différents angles permettant une vue plus élaborée des facteurs globaux afin d'évaluer la réussite des choix de cette commission ou le ralentissement du développement du cinéma marocain.

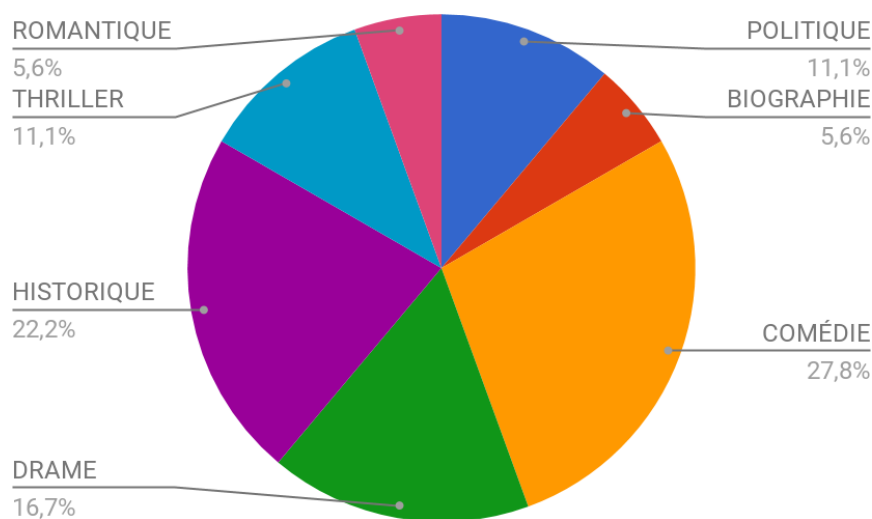
Dans cette analyse, nous commencerons par vérifier le pourcentage de films ayant obtenu des fonds dans chacun des genres, puis le pourcentage de films ayant eu des histoires bien écrites, et par conséquent quel pourcentage de films parmi eux ont eu des fonds internationaux, et ceux qui ont été préachetés par des diffuseurs. Des films ayant reçu d'autres fonds internationaux et des préachats de diffuseurs ont plus de chances d'avoir des têtes d'affiche à leur casting, et une meilleure communication. Ces deux derniers points (casting et une bonne communication) sont certainement aussi des facteurs directs de la réussite d'un film aussi bien que son genre et son histoire.

Il serait alors important de voir le nombre de films ayant eu un ratio : (recettes – montant de l'AVR)/montant de l'AVR) positif ou négatif. Et parmi les négatifs, de comprendre le niveau de perte à chaque fois qu'un des facteurs de réussite d'un film est éliminé.

Nous limitons les facteurs à l'histoire, le genre, le casting et la communication parce que tous les films marocains sont réussis techniquement grâce à l'obligation d'avoir des

professionnels du cinéma détenteurs de cartes professionnelles⁶¹ pour avoir une autorisation de tournage.

En analysant les données précédentes, nous voyons que l'avance sur recettes a été délivrée aux films dans les genres suivants :

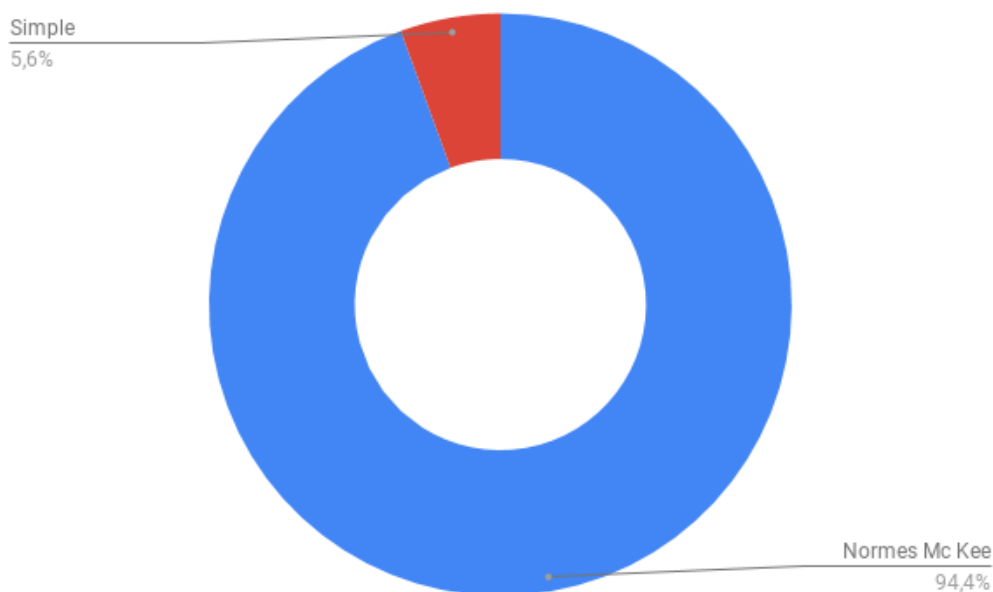


Graphique 1 : Pourcentage des films par genre, durant la période 2004-2005.

Nous remarquons que 5,6 % des films ayant obtenu l'avance sur recettes sont du genre romantique pour 11 % politique, 11 % thriller, 5,6 % biographie, 22,2 % historique, 16 % drame et 27,8 % comédie. Il est néanmoins intéressant, de notre point de vue, de marquer que la majorité des membres de cette commission du fonds d'aide sont des activistes qui ont vécu la période des années de plomb avec Hassan II ou qui ont vécu le militantisme des années du protectorat au Maroc. (Voir 02) Membres de la commission du fonds d'aide de 2004 à 2005.)

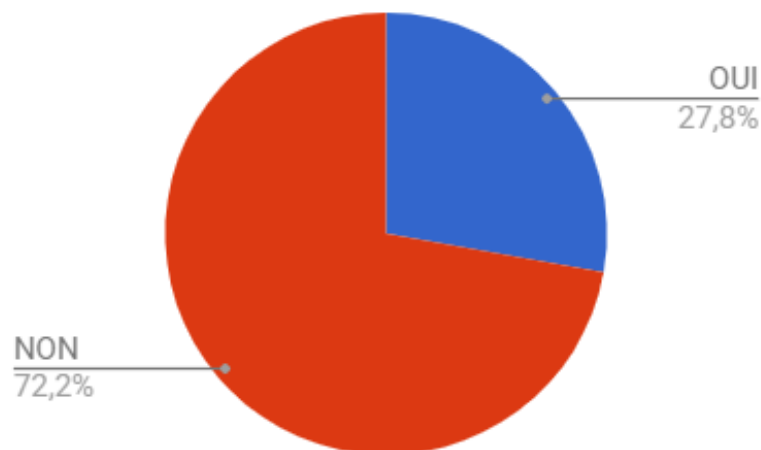
La majorité des histoires sont écrites selon le modèle classique en respectant les normes décrites par McKee dans son livre *The Story*, contre une minorité où l'histoire n'est pas assez développée, et respectant moins les exigences de McKee dans ce modèle classique :

⁶¹ Les cartes professionnelles sont obligatoires pour les chefs de poste.



Graphique 2 : Pourcentage des films ayant des histoires bien écrites ou simples durant la période 2004-2005.

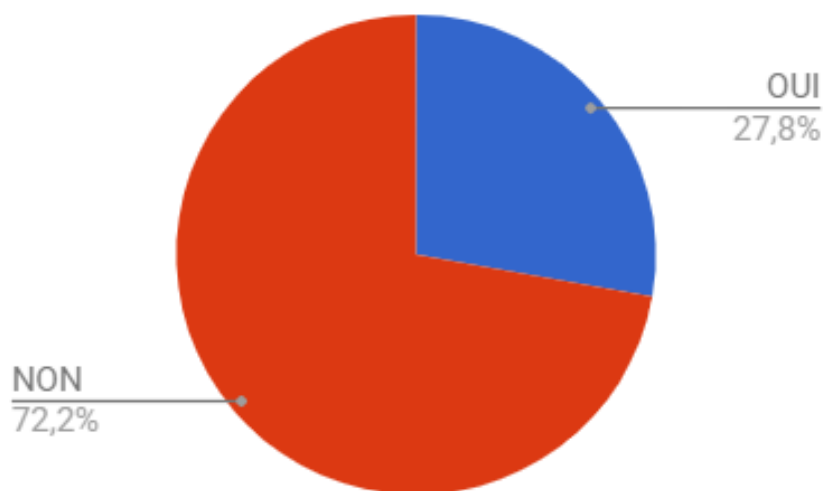
Parmi tous les films qui ont obtenu l'avance sur recettes, le pourcentage de ceux qui ont réussi à avoir des fonds internationaux est de 27 % comme le montre le graphique suivant :



Graphique 3 : Pourcentage des films ayant obtenu des fonds internationaux

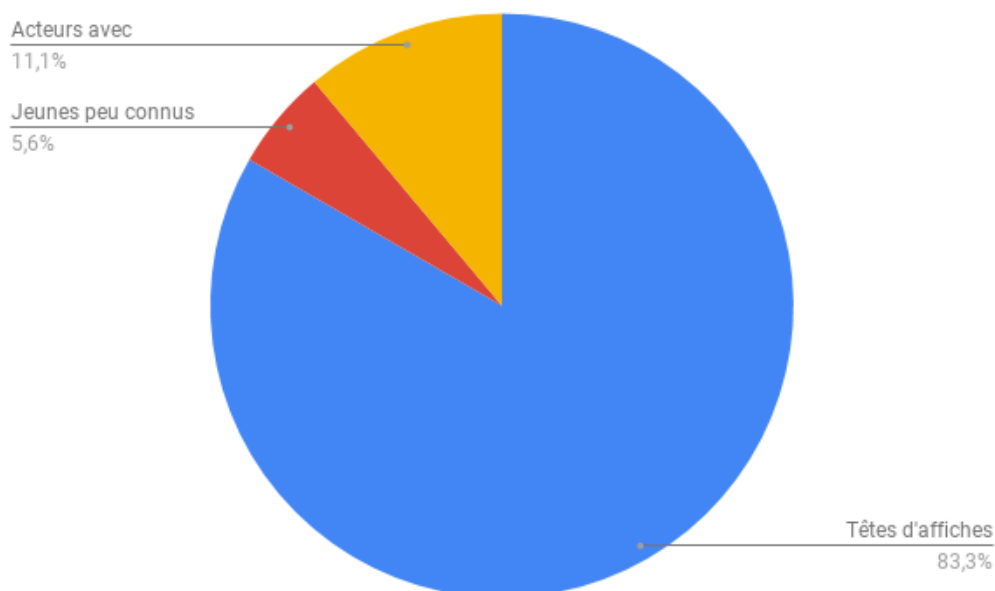
Il est important de mentionner que le bureau de promotion du cinéma marocain ne s'est développé comme il l'est actuellement qu'en 2007. C'est à partir de cette année-là que le nombre de personnels a augmenté et que sa structure lui permet un meilleur suivi des films sortis.

Le pourcentage des films qui ont été préachetés par la télévision marocaine parmi les films qui ont obtenu l'avance sur recettes est de 27,8 %.



Graphique 4 : Pourcentage des films ayant eu un préachat TV

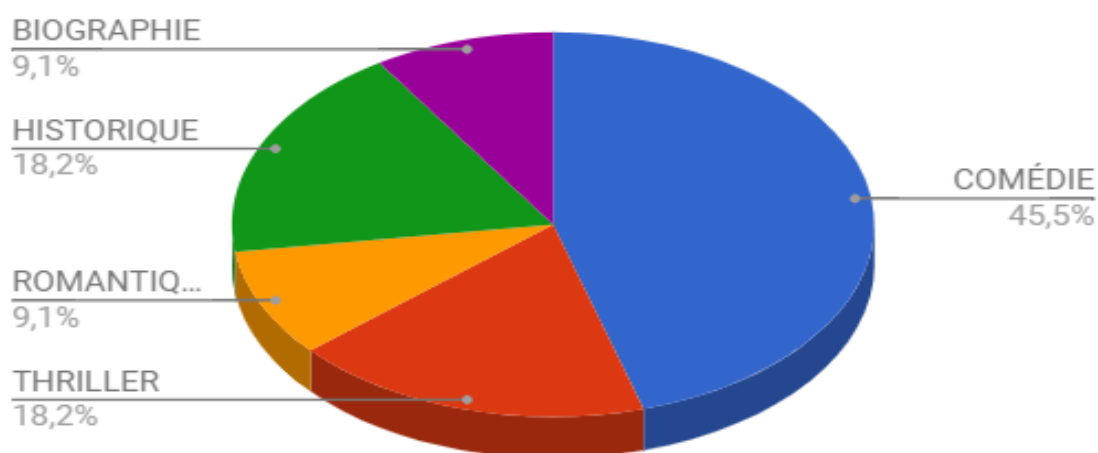
Afin de comprendre les raisons derrière ce faible taux, bien que les histoires soient bien écrites et de genres diversifiés, nous regarderons de plus près les facteurs importants pour la télévision marocaine : le casting et le genre.



Graphique 5 : Pourcentage des films ayant eu des têtes d'affiche au casting en 2004-2005.

83,3 % des films ont eu des têtes d'affiche dans les rôles principaux.

Concernant les genres, une grande majorité des films ayant bénéficié de l'avance sur recettes durant l'activité de cette commission sont politiques, historiques, biographiques et romantiques. J'aimerais préciser que la télévision marocaine, pour faire suite aux exigences de la HACA, n'a pas le droit de diffuser des films de fiction avec beaucoup de scènes très érotiques, ni parlant de polémiques politiques. La télévision n'a le droit de parler de politique qu'à travers des émissions politiques, produites en interne, où des représentants officiels viennent se prononcer, ou via bien la diffusion de séances parlementaires. Les films historiques parlant de politique doivent suivre la même règle.



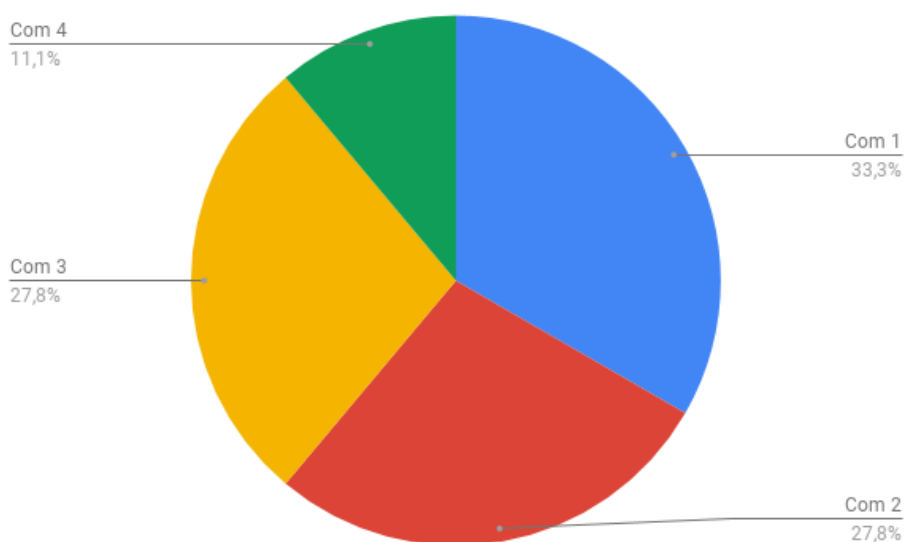
Graphique 6 : Pourcentage de films selon « chaque genre (comédie, drame, historique...) », qui ont été préachetés par la chaîne.

Le graphique ci-dessus montre que la chaîne avait une préférence pour les films de comédie en achetant 45 % de ceux-ci, et thrillers qui constituent 18,2 % des films préachetés parmi ceux ayant reçu l'avance sur recettes. 18 % de ces films sont du genre historique, 9,1 % biographiques, et 9,1 % sont romantiques.

Le fait de bénéficier de la quatrième tranche, et de préachat par la télévision permet d'améliorer les qualités intrinsèques et extrinsèques du film, et plus essentiellement de pouvoir bénéficier de têtes d'affiche au casting, et enfin d'avoir une bonne communication lors de la sortie du film. Les graphiques suivants montrent le pourcentage de films qui ont eu des têtes d'affiche et une bonne communication parmi ceux qui ont été préachetés et ceux qui ont eu d'autres fonds :

Les films qui ont eu la quatrième tranche et qui ont eu une communication évaluée à 1, 2, 3 ou 4.

38,9 % ont eu une communication évaluée au niveau 1 ; 22,2 % ont eu une communication au niveau 2 ; et 27,8 % ont eu une communication au niveau 3. Pour les 11 % restants, la communication a été considérée comme absente, et donc au niveau 4.



Graphique 7 : Pourcentage des films qui ont eu la quatrième tranche et qui ont eu une communication au niveau 1.

Il est important de mentionner que tous les films durant cette période ont eu la quatrième tranche.

Le pourcentage des films qui ont été préachetés par des diffuseurs et qui ont eu une communication évaluée à 1 est de 61 %.

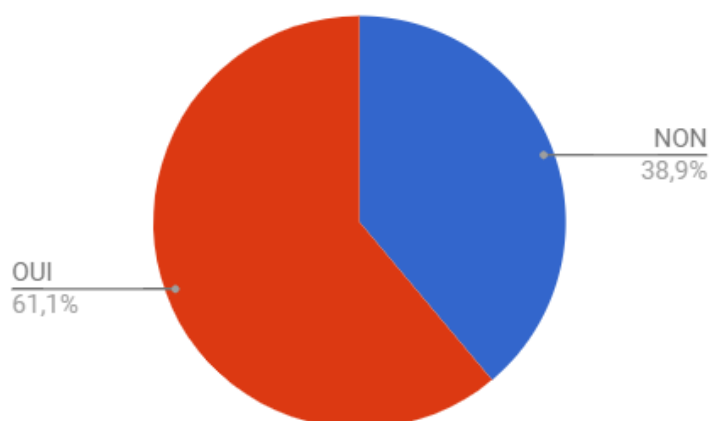
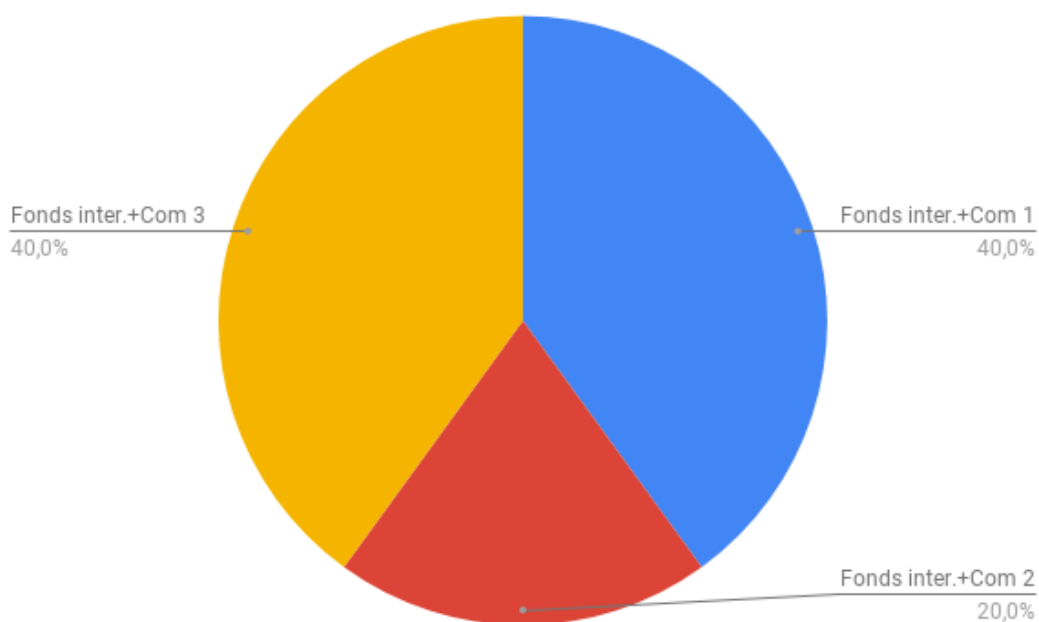


Figure 8 : Pourcentage des films préachetés par des diffuseurs avec une communication évaluée à 1.

Parmi tous les films qui ont eu d'autres fonds internationaux, quel pourcentage parmi eux ont-ils pu avoir une communication évaluée à 1, 2, 3, ou 4 :

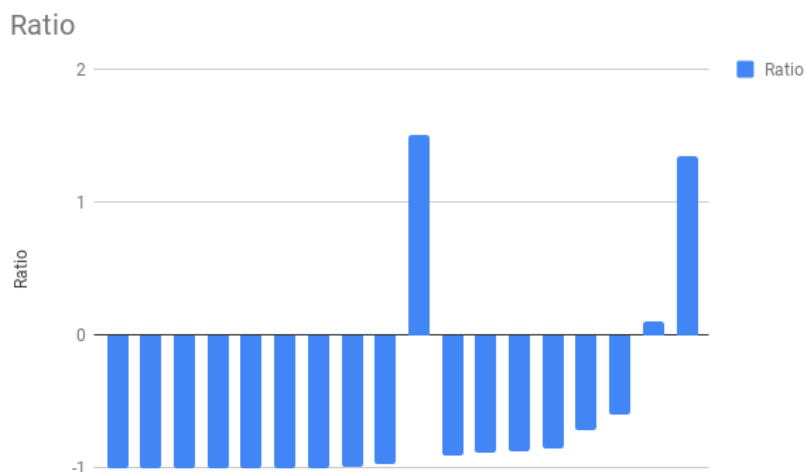


Graphique 9 : Pourcentage des films qui ont eu des fonds complémentaires et une bonne communication.

Pour avoir un aperçu global sur la rentabilité, je fais un graphique récapitulatif des ratios des $(\text{recettes} - \text{montant de l'avance sur recettes}) / \text{montant de l'avance sur recettes}$. Ensuite, je fais sortir les éléments intrinsèques marquants contenus dans les films qui ont le plus réussi.

Ce ratio là calcule le retour financier du montant investi par l'Etat sur l'ensemble des opérant dans la chaîne industrielle cinématographique.

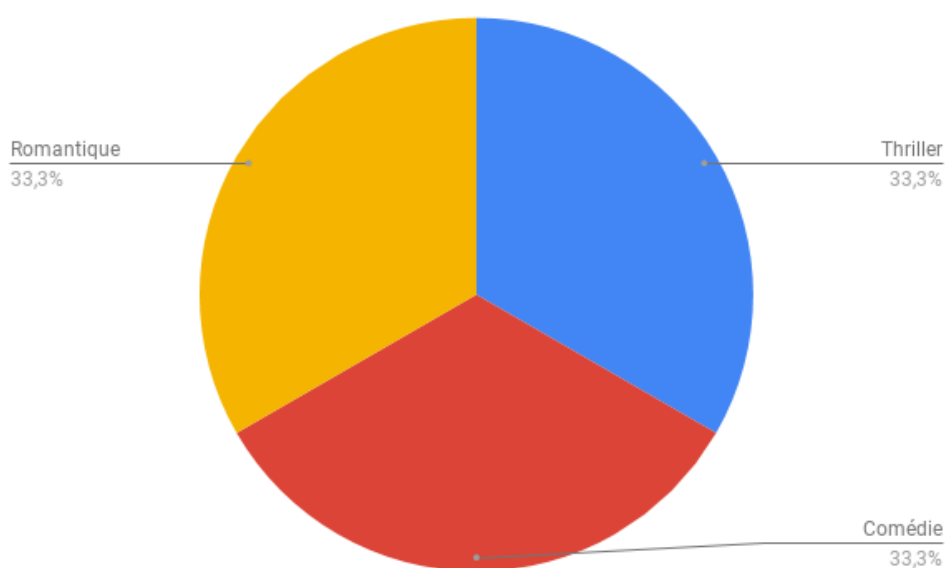
Voici les ratios des films bénéficiant du PPP durant cette période :



Graphique 10 : les ratios des films bénéficiant du PPP durant cette période

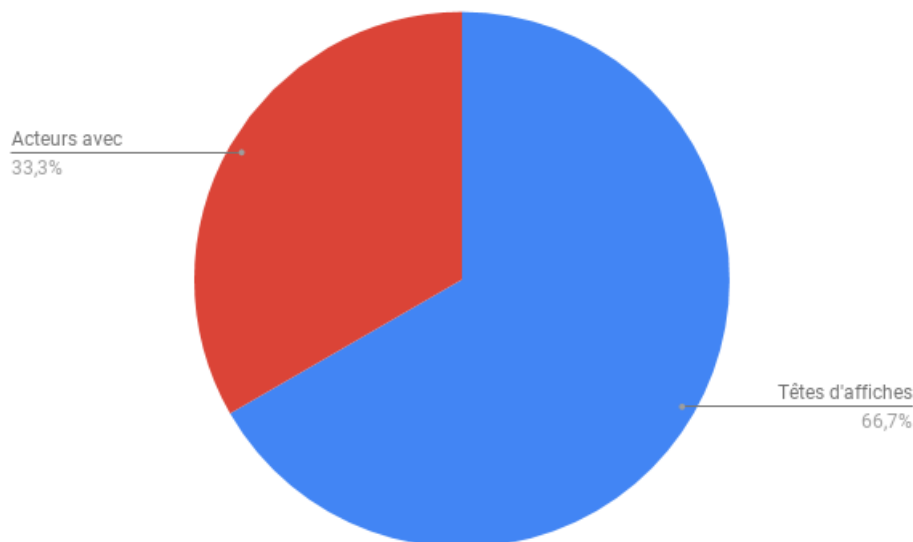
Parmi les films sortis ayant un ratio entre $-0,5$ et 0 , un seul film a eu une communication évaluée à 1 , c'est *Deux femmes sur la route*, qui est un film comportant des têtes d'affiche. Il s'agit d'une histoire de comédie écrite suivant les normes McKee.

Les films ayant eu un ratio de plus de 0 sont : *Abdou chez les Almohades*, *Amours voilés*, et *Casanegra*. *Casanegra* a eu une communication évaluée à 1 , aussi bien que *Abdou chez les Almohades*, et *Amours voilés*. Ils ont tous été préachetés par la télévision et d'autres fonds. Concernant les genres de ces films, ils sont répartis comme suit :



Graphique 11 : Pourcentage des films par genre (pour les films ayant un ratio positif).

Tous ces films ont des histoires écrites selon les normes McKee et des têtes d'affiche fort vendeuses, ou des acteurs qui ont eu quelques apparitions.



Graphique 12 : Casting des films ayant un ratio positif

Nous remarquons que pour ces films, la quatrième tranche a été débloquée.

Pourcentage de films sortis dont le montant de la part des producteurs et ayants droit est égal aux fonds débloqués par le fonds d'aide : 0%.

B. La période 2006-2007

1) Réglementation

Le seul changement durant cette période, en ce qui concerne le fonds de soutien à la production cinématographique, est le protocole d'accord entre le directeur du CCM, le directeur du groupement des auteurs, réalisateurs de cinéma au Maroc, et le président de la Chambre marocaine des producteurs de films établi le 14 octobre 2006. Ce protocole mentionne que le directeur du centre cinématographique national peut ordonner le déblocage d'une partie de la dernière tranche sur demande écrite et dûment justifiée de la société de production ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant production.